

Indice Atout France "Future Business Event"



?MICE : Atout France lance l'indice "Future Business Event"

ARTICLE

Depuis le début de la crise de la Covid-19, l'industrie des rencontres et événements professionnels a été durement impactée. Les mesures prises pour endiguer l'épidémie ont restreint toute l'activité du secteur, obligeant ses acteurs à s'adapter et à réinventer leurs offres. Afin de remédier au manque de visibilité à moyen et long terme, Atout France a lancé en juin 2020 un baromètre du secteur MICE réalisé avec le cabinet EY. Ce baromètre se poursuit en 2021 avec la mise en place d'un nouvel indice "Future Business Event".

Si des perspectives de reprise semblent s'amorcer, toute l'industrie MICE fait encore face à d'importantes incertitudes quant à l'avenir. Dans ce contexte, le baromètre d'Atout France entend apporter aux acteurs de la filière **des éléments leur permettant de se projeter et de préparer la reprise de l'activité tout en répondant aux nouveaux besoins.** [Les résultats du premier baromètre](#), portant sur la période août/septembre 2020, ont été présentés en novembre dernier.

Atout France, en collaboration avec le cabinet Ernst & Young, s'apprête maintenant à ouvrir un deuxième volet d'étude avec le lancement d'une enquête qui permettra d'aller plus loin dans l'analyse des enjeux du secteur MICE, notamment dans la perspective post crise Covid-19.

Ce deuxième volet débutera avec la mise en place de l'indice Atout France "Future Business Event" et intégrera également les résultats d'une série d'entretiens. L'analyse de l'ensemble de ces données constituera une aide précieuse pour collectivement réinventer et relancer le secteur MICE.

• Qu'est-ce que l'indice Atout France Future Business Event ?

L'indice Atout France Future Business Event, développé en collaboration avec le cabinet E&Y, a pour objectif de sonder

régulièrement les parties prenantes de la filière MICE sur leurs intentions et prévisions de redémarrage de l'activité.

[L'enquête en ligne rattachée à cet indice](#) s'adresse aussi bien aux participants occasionnels d'événements BtoB dans le cadre de leur activité professionnelle (séminaire, convention, lancement de produit, congrès, incentive/team-building...) qu'aux décideurs ou organisateurs d'événements BtoB (corporate, agence, association). L'enquête restera ouverte aux réponses pendant 2 mois, soit jusqu'à début juillet, et sera renouvelée sur deux autres périodes de l'année.

L'indice a vocation à donner des indicateurs longitudinaux ainsi qu'une perspective unique sur les changements comportementaux temporaires générés par la crise de la COVID-19 ou ceux qui pourraient devenir plus structurels.

L'indice Atout France Future Business Event est donc le révélateur de ce à quoi pourrait ressembler le secteur du MICE après la crise de la COVID-19.

• **En quoi l'indice Atout France Future Business Event permettra d'accompagner la relance du secteur MICE ?**

- En nous donnant des points de repère nouveaux et distinctifs. L'indice donnera une lecture fine de ce qui se passe actuellement et de ce à quoi l'avenir pourrait ressembler.
- En nous donnant des clés de lecture des nouveaux enjeux permettant de repenser l'offre et l'ensemble du parcours client en adéquation avec les préoccupations de nos cibles (agence, corpo, association).